

LE CONQUET

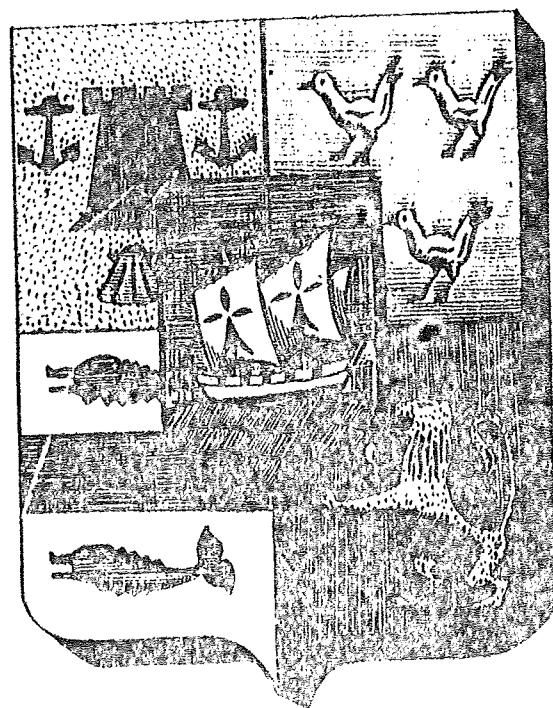
de Penzer... à Kermorvan



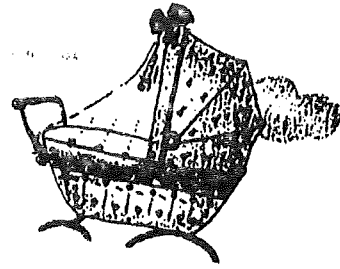
Bulletin Communal

N° 33

OCTOBRE 85



état civil



NAISSANCES

16/6/85 : Morgan Gabriel PODEUR Feunteun Dost
23/6/85 : LE HENRY Anne Laure 19 rue Lieutenant Jourden
13/7/85 : ANDRÉ Loéva Kermergant
14/7/85 : QUÉRÉ Mickaël 8 rue Lieutenant Jourden
6/8/85 : BOUBIER Julie Sylvie Presqu'île de Kermorvan
22/8/85 : GOULARD Emeline 2 rue Sainte Barbe
5/9/85 : PENAUD Yannick 4 rue Anatole LE BRAZ

MARIAGES

5/7/85 : VIGOUROUX Joseph, Electricien des transmissions, 3 rue de
Cornouaille PLOUGASTEL DAOULAS
et QUELLEC Armelle, Professeur, 43 rue R. Schuman LE CONQUET

13/7/85 : RICHARD Alain François Marie, Marin d'Etat, rue de Kervidré
LE CONQUET
et BODÉNÈS Catherine Françoise Andrée, Aide préparatrice en
pharmacie, rue de Kervidré LE CONQUET

13/7/85 : BODÉNÈS Thierry Marcel François, Marin d'Etat, rue de Kervidr
LE CONQUET
et RICHARD Marie-Hélène, Piqueuse mécanicienne, rue de Kervidré
LE CONQUET

3/8/85 : FLOCH Patrick Yvon François, Agent d'Exploitation U.T.A.
8 rue du Cosquiès LE CONQUET
et PILATI Florence Claude Nicole, Cadre de la Sécurité Sociale
1 Boulevard Maurice Berteaux MONTMORENCY (Val d'Oise)

3/9/85 : STÉVANT Christophe Albert François, Agent Technique,
11 Boulevard Alloneau ANGERS (Maine et Loire)
et QUÉMÉNEUR Laurence Marie-Thérèse, Infirmière, 37 rue
Robert Schuman LE CONQUET

DECES

28/6/85 : KERARVRAN Jean Louis, Le Bilou 57 ans
22/6/85 : KERFRIDEN Georges, Route Touristique 70 ans
19/6/85 : LACAILLE ép LE BOUSSE Evelyne 20 rue G. Leclerc 70 ans
29/6/85 : MALGORN vve ROLLAND Augustine 23 rue A. Guépratte 82 ans
9/8/85 : LARSONNEUR vve LE BOUSSE Mie-Josèphe 6 rue Ste Barbe 84 ans

22/8/85 : KERFRIDEN Louis, rue de Kerlohic 68 ans
19/9/85 : VAILLANT Gilbert, route Touristique 56 ans
25/9/85 : ESCAFFRE Antoine, 24 rue A. de Mun 70 ans
29/9/85 : LE HERISSE René, rue Dom-Michel 72 ans

L E M O T D U M A I R E

Septembre, c'est la rentrée scolaire ; elle s'est effectuée au Conquet sans problèmes majeurs, et globalement on constate, du moins en primaire, une stabilité des effectifs.

Septembre, c'est aussi la reprise des activités et l'heure des bilans ; bilan climatologique, cette année en dent de scie, puisque, si la fin de saison a battu des records de température, Août par contre a été le plus mauvais depuis des décennies !

Ces mauvaises conditions atmosphériques désespérément longues ont entraîné sur la côte une fréquentation plus faible et surtout un raccourcissement des séjours de nos estivants habituels. Par rapport aux résultats enregistrés dans le Nord du département, notre camping municipal a cependant bien résisté à ce " refroidissement " puisqu'il a fait 86% des recettes prévues.

Octobre, c'est la chute des feuilles et en particulier des feuilles d'impôts, avec la grogne qui les accompagne habituellement ...

En fait d'impôts "locaux", qui restent encore à un niveau raisonnable, en dessous des moyennes départementale et nationale, avez-vous remarqué que plus du tiers de leur montant s'en va alimenter les caisses départementales et régionales ?

Je voudrais apporter une précision concernant les acquisitions foncières et immobilières de la commune. Chacun sait que nos besoins en ce domaine étaient énormes, puisque notre patrimoine était pratiquement inexistant. Pour mettre toutes les chances de son côté, la commune s'est dotée d'une Z.I.F (Zone d'Intervention Foncière) qui lui permet :

- d'une part, par l'obligation qui est faite au vendeur de déclarer en Mairie son intention d'aliéner son bien, d'avoir connaissance de toutes les transactions qui se font dans la zone considérée.
- et, d'autre part, d'exercer éventuellement le droit de préemption que lui confère ce statut.

Si la chronologie d'une opération est bien respectée, aucun acquéreur potentiel pour une affaire donnée ne peut faire valoir ses prétentions avant que la commune n'ait fait part de sa décision de préempter ou non ; pour cela elle dispose d'un délai de réflexion de deux mois.

Jusqu'à présent, toutes les acquisitions communales se sont faites à l'amiable, et nous n'avons exercé notre droit de préemption qu'une seule fois et cela au prix fixé par le vendeur, qui correspondait d'ailleurs à l'évaluation faite par les services des Domaines.

Ceci dit, il n'est pas dans notre intention de céder à la " boulimie " en municipalisant d'autres terrains ou immeubles. Nos besoins sont pratiquement satisfaits, encore que, en matière de logement, qui est un des créneaux porteurs de l'économie locale, qu'il s'agisse de construction et surtout de rénovation, il y ait encore beaucoup à faire!



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 1985

Commission communale pour l'examen des dossiers calamités agricoles

Suite aux dommages causés aux cultures de choux fleur par le gel de janvier et février, une commission est constituée pour l'examen des dossiers. Sont nommés :

M. LE HIR ; Melle KEROAS ; M. HOBE ; Mme BERTHOU ; M. LEON ; M. LARSONNEUR.

Voeu en faveur de la déviation ou du redressement du chemin départemental n° 67

Suite au voeu émis par la commune de PLOUMOGUER, le Conseil Municipal du CONQUET demande au Conseil Général d'étudier la déviation ou le redressement du chemin départemental n° 67 entre PLOUMOGUER et SAINT RENAN. Cette route fréquentée par de nombreux conquétois est très dangereuse en raison des nombreux virages très rapprochés.

Acquisition de terrain par le département dans le cadre du programme d'action foncière départemental:

Le conseil sollicite l'achat par le département du terrain mis en vente par les Consorts MENEUR situé au lieu dit Prat ar C'halvez cadastré section A n° 8 d'une superficie de 7 104 M2.

La commune s'engage à racheter ce terrain auprès du département dans un délai maximum de 5 ans après son acquisition.

Le Conseil demande que l'achat soit réalisé à l'amiable.

Désignation d'un représentant de la commune pour la participation aux réunions des écoles sous contrat d'association

La loi du 25 janvier 1985 prévoit qu'un représentant de la commune doit assister aux réunions de l'organisme de gestion pour délibérer du budget des classes sous contrat. Madame LE MANACH est désignée à ce poste.

Déclaration d'intention d'aliéner Terrain JOSSE

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur JOSSE a déposé une déclaration d'intention d'aliéner pour sa propriété sise 5 rue Aristide Lucas.

L'école maternelle publique se trouve enclavée et l'inspection académique ainsi que la commission de sécurité demandent que l'école primaire et l'école maternelle aient des sorties séparées.

...

.../...

Le Maire demande d'user de son droit de préemption pour une partie de la propriété afin de créer un passage débouchant rue Aristide Lucas. Après discussion la question est ajournée et le conseil demande au maire d'envisager toutes les possibilités et de prendre contact avec les propriétaires des parcelles voisines.

Séance du 6 septembre 1985

Déclaration d'intention d'aliéner : terrain JOSSE

La loi n'autorisant pas la commune à préempter sur une partie détachée de la vente et aucun accord amiable n'étant intervenu entre temps, la question se trouve posée de savoir si la commune doit acheter toute la propriété ou renoncer à son droit de préemption.

Après délibération un vote à bulletins secrets donne 8 oui 5 non et 4 blancs. La commune se porte donc acquéreur de la propriété comprenant un terrain de 450 m² et une maison d'habitation le tout estimé à 450 000 F.

Aménagement de l'arrière port

Monsieur Christian RIOU présente au conseil municipal le plan de mouillage mis au point par la commission nautique pour l'arrière-port (zone située à l'est de la digue St-Christophe). Le conseil approuve le plan proposé.

Garantie d'emprunt HLM

Le conseil donne son accord pour garantir un prêt de 80 000 F contracté par les HLM de la CUB pour l'opération du CONQUET.

Achat de terrain par le Conservatoire du Littoral

Le conseil donne son accord au conservatoire pour l'acquisition à l'amiable d'une parcelle de 1,86 HA située au Théven et appartenant à Monsieur MINGANT.

Réparation des orgues de l'Eglise

Afin de constituer un dossier de demande de subvention auprès du département et de la région, le conseil s'engage à participer au financement des réparations pour un montant de 50 000 F. Le devis actuel des travaux est de 227 154 F. Les travaux ne pourront pas commencer avant l'accord de subvention sous peine d'en perdre le bénéfice financier.

PERMIS DE CONSTRUIRE

26/7/85	DAGUENET L.	17 avenue J. Merienne	L'ISLE ADAM	Rés. Sec.
1/7/85	CAM F.	23 rue de la Tour d'Auvergne		Véranda
1/7/85	KERVIO S.	16 rue L. Pasteur		Rés. Prin.
12/7/85	Melle PERROT Y.	19 rue Lt Jourden		surélévation de toiture
15/7/85	CLEUZIQU G.	18 rue ST Christophe		ext. bat. existant
26/7/85	BLAIZE Y.	12 rue Poncelin		garage
29/7/85	LE BORGNE J.F.	Pen ar Vally		véranda
29/7/85	SCHLOUPT R.	59 rue P. Loti	BREST	véranda rési. secon.
16/9/85	LUCAS A.	2 rue J.B. Molière		ext. atelier (hangar)
16/9/85	LE MOIGNE Yves	Impasse du Théven		garage



UIC ASSOCIATIVE



DOJO DE L IROISE

Le dojo a repris ses activités depuis le mardi 12 septembre.

Les horaires sont les suivants :

Mardi : 18 h 15 19 h 30..... enfants ceinture orange
 19 h 30 21 h 00..... adultes

Jeudi : 18 h 15 19 h 30..... enfants débutants
 19 h 30 21 h 00..... adultes

Samedi : 17 h 30 19 h 00..... enfants et adultes

La saison 84-85 s'est soldée par d'excellents résultats à tous les niveaux.

SENIORS CHAMPIONNAT DU FINISTERE

1er PERAN J.Y. :
1er DUCLOS T. :
3ème BRENTERCH G. : dans leur catégorie respective
4ème CARIO G. :

COUPE AU SOL DU FINISTERE

1er COZ J.P. : 150 points sur 150.

Enfin le premier titre de champion de Bretagne du club après seulement 2 années d'existence par Thierry DUCLOS en toutes catégories ; un titre que peu de petits clubs peuvent s'offrir.

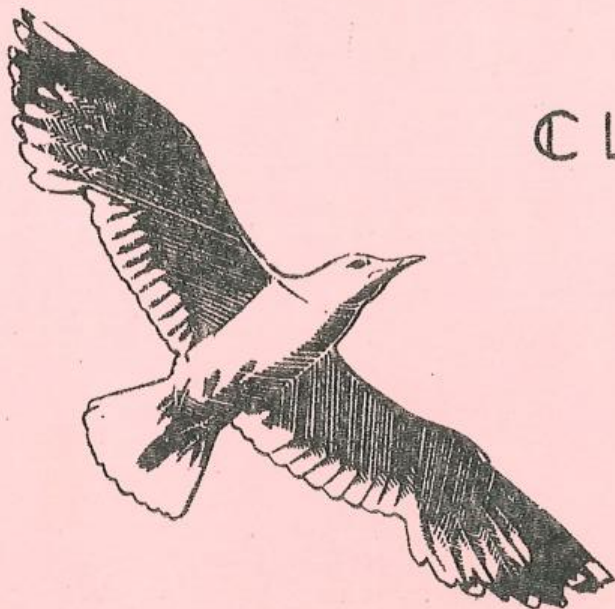
CHAMPIONNAT DU FINISTERE BENJAMINS

1ère DORBEAU F.
2ème LOAEC G.
3ème LUCAS D.
3ème BRENTERCH Gérald
3ème LE GUENNEC J.

Le club n'est pas seulement réservé aux compétiteurs mais à toutes les personnes masculines ou féminines désireuses de pratiquer un judo souple sous forme de gymnastique attrayante, ou de prendre une bonne suée et d'éviter l'empâtement du "fauteuil télévision".

Marie-Laure BRENTERCH attaque sa 2ème année avec pour 1er objectif, la ceinture orange.

Nous attendons avec impatience le commencement des travaux (douches et vestiaires) prévus au budget 85. Ces installations sont indispensables pour l'homologation de la salle par "Jeunesse et Sports".



CLUB

DES

MOUETTES

Le club n'a guère eu de chance au concours de dominos et belote. Nous sommes rentrés bredouilles, mais avec l'espoir de mieux faire l'année prochaine.

Le 22 mai, le club organisait une promenade. But de la sortie "Trévarez". Nous avons quitté LE CONQUET à 9 heures, direction Chateauneuf du Faou, où nous avons déjeuné, en passant par Sizun.

L'après-midi, route vers Trévarez, où nous avons pu admirer différentes variétés de fleurs et nous promener tout à loisir dans la propriété. Ce fut une cure d'air pur que nous respirions à pleins poumons.

Ensuite le soir, ce fut "La Reine" qui nous reçut à St-Thais, à bras ouverts. Nous y avons trouvé un accueil sympathique, une table bien garnie. Ceux qui le désiraient pouvaient danser, après le goûter, au son de l'accordéon.

Le 6 juin il y avait une matinée récréative à SAINT RENAN, organisée par le groupe "Ar Vro Bagan". Peu de personnes y ont assisté parce que la majeure partie était en breton.

Le 19 juin, sortie à Plouescat, arrêt au Folgoët, déjeuner à Plouescat, très bon repas. Ensuite direction Roscoff puis île de Batz, où malheureusement nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour visiter. Retour à Plouescat pour goûter et retour au Conquet, où nous arrivions vers 20 h 30. Le temps était très beau et nous avons passé une journée agréable.

Le 3 juillet, sortie à St-Nic, buffet campagnard, cochon grillé. Très belle journée, ambiance du tonnerre.

Au cours de nos sorties, nous rencontrons parfois d'autres groupes de personnes âgées. Cela permet aux responsables de se connaître et de comparer leurs idées, leurs divertissements et leurs projets.

Le 11 août avait lieu notre vente artisanale dans le hall d'entrée de la salle polyvalente, n'ayant pu monter les stands à l'extérieur, vu le temps maussade. L'après midi, nous avons réussi à mettre en route le concours de boules. Notre petite fête a eu un grand succès. Merci à toutes et à tous.

Le club a réouvert ses portes le 10 septembre, après des vacances qui, nous pensons, ont été profitables à tous, malgré un mois d'août "pourri".



A.S.C

section

BASKET

Après 3 mois de repos la saison 85-86 va repartir de plus belle pour les 6 équipes du club : 1 sénior garçon, 1 sénior fille, 1 cadette, 2 minimes filles, 1 minime garçon.

En préambule à cette nouvelle saison, s'est déroulé le 24 août dernier, le tournoi annuel du club qui cette année fut d'un très bon niveau même si les comptes rendus de certaine presse n'ont pas eu le même jugement sur la valeur des matches.

350 spectateurs environ ont suivi les 17 matches qui se sont déroulés entre 14 heures et minuit. C'est une grande satisfaction pour les dirigeants du club qui ont vu leurs efforts d'organisation récompensés.

La prochaine grande réunion sportive qui se déroulera au CONQUET sera les finales de la Coupe du Finistère le jeudi 31 octobre 85 avec une finale féminine à 19 h 30 et une finale masculine à 21 h. Une fois de plus nous pourrons assister à du basket de très bon niveau puisque ce soir là seront présentes les 2 meilleures équipes féminines et les 2 meilleures équipes masculines du département.

Venez nombreux vous ne serez sûrement pas déçu du spectacle.

Pour la saison 85-86 le bureau de la section est composé de :

Président	: LISI Pascal
Président d'honneur	: LEVEN Jean-Luc
1er Vice Président	: KEREBEL Nadine
2ème Vice Président	: LE MEUR Marc
Trésorière	: LOAEC Claudie
Adjoint trésorier	: JACQ Michel
Secrétaire	: LAMOUR Patrice
Adjoint Secrétaire	: DEVEAUX Gilbert
Membres	: LOAEC Roger ; SCHMITZ Gislain ; GUEGUEN Michel ; SALAUN André ; KEREBEL Chantal ; Mme MORVAN.

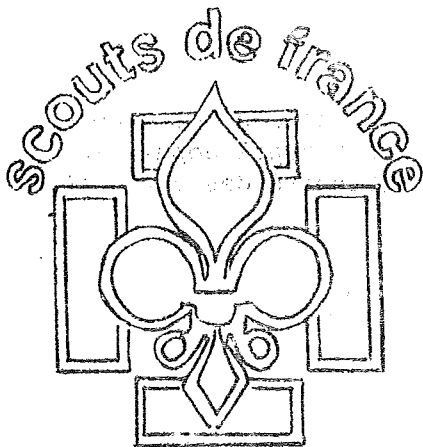
LA RUCHE

Le mardi 8 octobre à 14 heures, "La Ruche" ouvre ses portes,
dans le local, 1er étage de la salle omnisports.

Nous vous attendons nombreuses avec vos idées.

Bien amicalement à toutes,

une abeille...



DE BABORD A TRIBORD

Les vacances passées ont été pour chacun des scouts un temps fort par le vécu des différents camps, que ce soit Paris pour un rassemblement national destiné aux mousses, une croisière du côté de Concarneau ou Bénodet pour les compagnons et marins, le Nord-Finistère pour les Louveteaux. Les louveteaux comme les mousses ont fait un effort particulier pour l'aménagement de leur lieu camp en construisant tables, bancs, tables à feu, coin prière. Maintenant il reste les souvenirs avec le désir de continuer vers des aventures nouvelles.

Cette année nous veillerons à ce que les différents projets soient pleinement vécus en tenant compte du passé pour que l'imaginaire des jeunes devienne réalité afin de les faire progresser dans le scoutisme.

L'encadrement subit un changement notoire puisque Claude LE MANAC'H, qui était chef de groupe et chef mousse depuis le début du groupe cesse ses responsabilités. Le groupe est infiniment reconnaissant de la disponibilité avec laquelle il a partagé son scoutisme.

Maintenant il nous appartient de garder cet élan pour toujours motiver les jeunes. Une restructuration de l'encadrement a été effectuée.

L'année vient de commencer par une journée en mer au cours de laquelle les passages d'une tranche d'âge à l'autre ont pu se faire. Les unités ont des effectifs différents. Les compagnons 17-21 ans sont au nombre de 4, les marins 14-17 ans sont au nombre de 9, les mousses 12-14 ans sont au nombre de 14 et enfin les louveteaux 8-12 ans au nombre de 8. Pour l'instant il reste des places disponibles chez les louveteaux. Ne tardez pas car nous limitons les arrivées.

Les jeunes vont se retrouver pour faire le choix de leurs activités où chacun aura un rôle pour mener à bien l'aventure. Déjà les responsables ne manquent pas d'idées, on peut donc espérer que les enfants seront contents de faire partie des scouts de France.

On vous signale la naissance d'un journal édité par le groupe dans lequel vous pouvez trouver les résumés des différentes activités ainsi que quelques fiches techniques. On serait très heureux de voir votre article ou commentaire s'insérer dans l'une ou l'autre des pages. Les articles sont à donner à l'un des responsables.

L'année est donc bien lancée, malgré un problème crucial d'encadrement qui se pose essentiellement pour les mousses. Nous recherchons quelqu'un pour prêter main forte aux responsables en place.

Nous recherchons également des personnes susceptibles de nous donner un coup de main d'une manière ponctuelle. On vous lance cet appel depuis le début, mais cette année le besoin est urgent pour la continuité des activités.

Voici donc la répartition des responsables :

Louveteaux : Nicole LE GALL
Anne LABBE
Nathalie LOAEC

Mousses : Thierry CADIOU
Philippe MAILLARD
Agnès MAILLARD
Corinne LE REUN

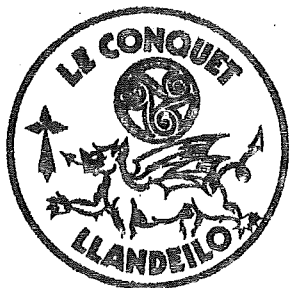
Marins : Sylvain LEROY
Geneviève TESSON
Bernard TESSON

Compagnons : Anne-Madeleine LE GUEN
Alain LE GUEN

Chef de groupe : Alain LE GUEN
Chef de groupe adjoint : Alain BOSSARD

La Maitrise

**- COMITÉ de JUMELAGE -
LE CONQUET - LLANDEILO**



Siège Social :
MAIRIE
Place Charles Minguy
29217 LE CONQUET

Toutes les personnes intéressées par les activités du Comité de Jumelage sont invitées à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 25 octobre à 20 heures 30 à la salle polyvalente.

L'assemblée générale est non seulement la réunion de clôture des activités de l'année écoulée mais aussi la réunion d'ouverture pour celle à venir, c'est pourquoi tous ceux et celles qui désirent participer activement à la vie du comité sont invités à venir nous rejoindre au sein de l'association.

Un pot d'amitié sera servi à l'issue de l'assemblée générale.

Le bureau du Comité

LE CONQUET



Association des jeunes du CONQUET, le club des Sternes veut développer l'animation, les rencontres des jeunes et les loisirs.

Pour cela nous avons besoin de tous et de toutes. Vous qui avez des connaissances ou des capacités particulières, vous pouvez nous aider à développer de nouvelles activités.

Actuellement, nous proposons, de la danse, à voir du théâtre..., mais il reste tant à faire.

Si vous avez des idées, si vous pensez comme nous, que la jeunesse doit vivre et s'amuser au CONQUET, venez nous retrouver le premier samedi de chaque mois à la salle omnisports à 17 heures.

Nous vous y attendons. Grâce à vous, le club des Sternes pourra de nouveau mettre sur pied de nouvelles activités ou des spectacles tel celui qui a, enchanté quelques centaines de personnes pour Noël.

D'autre part, le club des Sternes a procédé au renouvellement de son conseil d'administration ainsi que de son bureau qui se composent comme suit :

Président	: Philippe GUILLIMIN
Vice-présidente	: Pascale RAYNAL
Vice-présidente	: Annick RAOUL
Secrétaire	: Sylvie TANGUY
Tresorière	: Chantal QUENTEL
Membre du Conseil	: Hélène LE BORGNE
Membre du Conseil	: Monique MÉNEUR
Membre du Conseil	: Nadine LAMIL

Les cours de danses ont repris :

Le lundi à 17 h : le Rock'n roll, rock sauté, rock acrobatique
le lundi à 21 h : danse pour adultes
le mardi à 17 h : la comédie musicale
le mercredi à 14 h : moderne contemporaine
le jeudi à 17 h : danse sur patins à roulettes
le vendredi à 17 h : initiation à la danse pour les petits
le samedi à 14 h : danse de société (danse de salon)

CENTRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE
Brest St-Pierre :
de : 14, Rue Alsace Lorraine
Tél : 45.16.54.

A partir du Lundi 28 Octobre 1985, de 14 Heures à 16 Heures, et par la suite, tous les 4èmes Lundis après-midis de chaque mois, se tiendra à la Mairie de PLOUGONVELIN, au 1er Etage, une permanence assurée par Mr COZIC, Médecin Psychiatre et un(e) infirmier(e). Ils assureront un soutien psychologique pour adultes et pourront, éventuellement, se rendre à domicile sur demande des personnes intéressées.

ECOLE SAINT JOSEPH

=====

La rentrée à l'Ecole Saint-Joseph s'est effectuée dans de bonnes conditions. 228 enfants fréquentent l'école : 138 en primaire et 90 en maternelle.

Les élèves du primaire sont répartis en 6 classes et ceux de maternelle en 3 classes.

Une nouvelle enseignante à l'école : Melle Monique MAILHAC qui a remplacé Mme Claude PINVIDIC.



La rentrée à l'école St Joseph vue par une élève de C.M.1

Le matin, c'est la rentrée des classes. J'ai eu très peur en arrivant, mais cela a vite passé. J'ai appris à connaître ma nouvelle maîtresse. Nous avons eu nos livres neufs et nos cahiers. Pendant la récréation, j'ai bien joué avec mes camarades ; d'ailleurs j'étais très contente de les revoir. Après cette bonne récréation, nous avons travaillé jusqu'à midi.

Vive la rentrée!

REPAS DES ANCIENS

Le repas traditionnel des ANCIENS est fixé au :
SAMEDI 19 OCTOBRE à 12 heures, à la Salle Polyvalente



Il est offert par le BUREAU D'AIDE SOCIALE, aux personnes nées avant le 31 décembre 1915, c'est-à-dire 70 ans à la fin de l'année. Les conjoints n'atteignant pas l'âge, peuvent y prendre part. Il leur sera demandé de régler le repas.

Les personnes invalides, ayant l'âge requis mais se trouvant dans l'impossibilité de se rendre au restaurant, se verront offrir un colis par le B.A.S. Se faire connaître en Mairie.

POUR TOUTES INSCRIPTIONS : Date limite : 14 octobre 1985

Une longévité extraordinaire : JEAN CAUSEUR (vers 1660 - 1774)

"L'An 1774, le trente avril, est mort au bourg de St Mathieu JEAN CAUSEUR, époux de défunte Louise Alcouët, âgé d'environ 130 ans, selon le bruit commun et les époques, dont le corps a été le lendemain inhumé par le ministère du soussigné Recteur, en présence de ses enfants, de Philippe Lisop son petit-fils, d'Yves Le Bras son arrière petit-fils et de plusieurs autres...Et ont signé ceux qui savent le faire ".Le Morel ; Recteur de St-Mathieu.

(ARCHIVES de Nd des Grâces.folio 1 acte 1 -1774).

Voilà un acte de décès qui aurait pu rester ignoré ou être considéré comme fantaisiste si le personnage n'avait été visité quelques années avant sa mort par l'Officier de Marine Thévenard, futur Amiral. Celui-ci écrit dans ses Mémoires (publiées en l'AN VIII) :

"En examinant ce vieillard, je connus qu'il avait conservé l'ouïe, le goût, et l'odorat assez bons; le toucher était encore sensible ...Il avait perdu la vue depuis deux ans et ne marchait qu'à l'aide d'une béquille et de l'épaule d'un de ses petits-enfants, déjà avancé en âge. Il avait plus de cheveux que d'autres vieillards n'en ont à 70 ans et de couleur peu blanche, de consistance peu atténuée puisqu'ils étaient encore crépés; ses lèvres et ses joues teintes d'un léger vermillon semblaient démentir cet âge étonnant...Il prenait constamment du tabac en poudre, preuve que cet usage n'avait pas altéré sa santé ni la longueur de ses jours. Il n'avait point d'absence d'esprit dans les réponses aux questions que je lui fit faire par l'une de ses arrières petites-filles (Thévenard ne doit pas parler Breton...). Il dit, entre autres, que Dieu dans le Livre des Hommes avait tourné le feuillet et l'oubliait sur terre...Ce vieillard assis sur le foyer répondait à toutes mes questions s'occupant néanmoins du seul exercice qu'il faisait depuis la dernière année: celui de recommencer son chapelet après l'avoir terminé..."

Cette même année 1771, Caffieri, sculpteur de la Marine, auteur des décorations des Vaisseaux du Roi; l'Illustre, L'Actif, le Diadème ...vient à St-Mathieu faire le portrait du désormais célèbre centenaire. Tableau qui parvint à Louis XV par l'intermédiaire du Ministre de la Marine, accompagné de la dédicace :

"Français ! que, pour notre bonheur
La très inexorable Parque
Accorde les jours de Causeur
A notre bien-aimé Monarque ! "

Le Roi dit-on fit accrocher le portrait auprès de son lit et décéda la même année que Causeur, ce qui n'était pas le but recherché par le courtisan auteur du cadeau...

Cette notoriété valut cependant à Causeur, sur le rapport de Mr de Robien, Procureur Général Syndic des Etats de Bretagne, une pension de 300 livres. Dans la délibération prise à Rennes le 30 décembre 1772 on lui donne déjà plus "de cent trente et un ans"...

Les calculs fantaisistes quant à son âge s'amplifieront après sa mort et en 1830 dans une notice sur le Leon, Brousmishe lui accordera 140 ans. L'acte de baptême n'ayant jamais été trouvé, l'imagination de certains chercheurs a fait le reste...

Une certitude : il est né à Ploumoguier, fils de Sébastien Causeur et Magde-Lhuel, laboureurs, s'est marié une première fois avec une demoiselle LeHir vers 1690 puis est parti travailler à Brest comme ouvrier perçeur à l'Arsenal. (Nous sommes à l'époque des grandes batailles navales de Louis XIV, les arme-

-ments des vaisseaux drainent vers la ville un nombre considérable de gens de la campagne. Veuf après une année de vie commune, Causeur revient convoler à Ploumoguier avec une demoiselle Louise Alcouët, l'acte lui donne "environ 30 ans" ce qui à l'époque peut en faire aussi bien 39. Le couple et ses enfants vient quelques années plus tard s'installer à Lanfeust où l'homme exerce soit le métier de boucher, soit celui de colporteur de viande pour les garnisons des Blancs-Sablons.

Les années passent, Causeur est anonyme dans son siècle. Vers 1735 il vient avec sa femme grossir le nombre des bouches à nourrir chez leur fils aussi prénommé Jean, "fournier" au Conquet. Le fournier cuit dans des fours les pains que lui apportent les particuliers. En ce milieu du XVIIIe siècle la maison du fournier se trouvait au lieu-dit KERDACON, au bout de la venelle Streat an ty Fourn c'est à dire à proximité de l'actuel bar Pen ar Bed. Causeur devenu veuf y reste jusqu'à la mort de son fils, l'aidant à confectionner les fagots de genêts ou s'occupant des deux vaches et du cochon, luxe de la famille. Sa belle-fille, enceinte de son huitième enfant au décès de son époux ne peut rester veuve longtemps, elle se remarie très vite à un autre fournier, le "vieux" Causeur doit émigrer, il est accueilli par différents Recteurs qui lui confient des travaux de jardinage, puis déjà centenaire en 1765 il va résider à StMathieu où les Religieux lui ont fait bâtir (à trente pas de l'entrée de l'Abbaye) une petite maison où il demeure avec une de ses filles âgée de 69 ans. Sa petite fille mariée au jardinier des moines prend soin d'eux. C'est là que Thévenard viendra l'interroger.

Bergevin subdélégué de Brest annonce à l'Intendant le 2 mai 1774 que : Jean Causeur si célèbre par sa grande vieillesse vient enfin de payer le tribut à la nature, plus par le nombre d'années que par la maladie. Il est mort à St Mathieu fin de terre dans la maison du Recteur qui l'avait retiré chez lui.

Alors son âge véritable ?
Différents calculs qui n'ont pas leur place ici limitent à 109-112 ans la durée de vie de notre compatriote; Ce qui constitue un record dans un siècle où les espérances de longue vie étaient très limitées.

A noter que deux filles de Causeur : Marie, soeur du Tiers-Ordre et Françoise veuve Prigent, demeurant toutes deux à Penzer sont mortes âgées respectivement de 82 et 81 ans en 1785 et 1789.

Sources:

Mémoires de Thévenard...

D. Bernard dans Bulletin de la Soc. Arch du Finist. 1923

Article de Mme Taburet dans Le Télégramme, 1953.

Etc...

Recherches personnelles d'Etat-Civil : Causeur étant le nom de ma mère

....

J.P Clochon ..



Jean Causeur

Portrait gravé au Burin de D. Bernard

Âgé de 109 ans né au Village de Lanfeust, en Ploumoguier (Finistère-Bretagne) l'an 1665 mort le 20 Avril 1774 à Ploumoguier

La gravure est publiée sur ce journal par l'Association des Amateurs de la Gravure au Burin de la Société des Amateurs de la Gravure au Burin de la Société des Amateurs de la Gravure au Burin